



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 janvier 2026
Français
Original : anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

1. En application de l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, et conformément à la note de la Présidente du Conseil en date du 13 décembre 2024 ([S/2024/507](#)), le Secrétaire général présente la liste des questions dont le Conseil est actuellement saisi. La dernière liste complète des questions dont le Conseil est saisi et qu'il a examinées en séance depuis le 1^{er} janvier 2022 ([S/2025/10/Add.49](#)) a été publiée le 8 décembre 2025. Le dernier additif hebdomadaire ([S/2025/10/Add.52](#)) portait sur les faits nouveaux survenus jusqu'au 27 décembre 2025.

2. On trouvera ci-dessous la liste des questions dont le Conseil est actuellement saisi et qu'il a examinées en séance au cours de la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. Les dates indiquées pour chaque question sont celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil y a consacrées.

1. Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale (6 septembre 1946 ; 30 mai 2025).
2. La situation à Chypre (27 décembre 1963 ; 31 janvier 2025).
3. La situation au Moyen-Orient (24 octobre 1967 ; 29 décembre 2025).
4. La situation concernant le Sahara occidental (20 octobre 1975 ; 31 octobre 2025).
5. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (30 mai 1990 ; 7 avril 2025).
6. La situation entre l'Iraq et le Koweït (2 août 1990 ; 17 septembre 2025).
7. La situation en Somalie (17 mars 1992 ; 23 décembre 2025).
8. La situation en Bosnie-Herzégovine (9 septembre 1992 ; 29 décembre 2025).
9. La question concernant Haïti (16 juin 1993 ; 12 décembre 2025).
10. La situation en Afghanistan (24 janvier 1994 ; 10 décembre 2025).
11. Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (29 février 1996 ; 10 décembre 2025).
12. La situation dans la région des Grands Lacs (1^{er} novembre 1996 ; 13 octobre 2025).
13. La situation concernant la République démocratique du Congo (29 mai 1997 ; 19 décembre 2025).
14. La situation en République centrafricaine (6 août 1997 ; 13 novembre 2025).



15. Résolutions [1160 \(1998\)](#), [1199 \(1998\)](#), [1203 \(1998\)](#), [1239 \(1999\)](#) et [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité (31 mars 1998 ; 21 octobre 2025).
16. Les enfants et les conflits armés (29 juin 1998 ; 26 juin 2025).
17. Protection des civils en période de conflit armé (12 février 1999 ; 23 mai 2025).
18. Armes de petit calibre (24 septembre 1999 ; 10 novembre 2025).
19. Questions d'ordre général relatives aux sanctions (17 avril 2000 ; 6 décembre 2024).
20. La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (3 octobre 2000 ; 16 décembre 2025).
21. Les femmes et la paix et la sécurité (24 octobre 2000 ; 7 octobre 2025).
22. Exposé du Président de la Cour internationale de Justice (31 octobre 2000 ; 29 octobre 2025).
23. Exposé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (10 novembre 2000 ; 28 avril 2025).
24. Exposé de la Présidente en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (21 janvier 2001 ; 8 décembre 2025).
25. Rencontre entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police, organisée conformément aux sections A et B de l'annexe II de la résolution [1353 \(2001\)](#) (10 septembre 2001 ; 11 décembre 2025).
26. Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (12 septembre 2001 ; 29 décembre 2025).
27. Exposés des présidentes et présidents des organes subsidiaires du Conseil de sécurité (18 décembre 2002 ; 17 décembre 2025).
28. Mission du Conseil de sécurité (18 juin 2003 ; 18 décembre 2025).
29. Promotion et renforcement de l'état de droit dans le cadre des activités de maintien de la paix et de la sécurité internationales (24 septembre 2003 ; 12 janvier 2023).
30. Région de l'Afrique centrale (24 novembre 2003 ; 11 décembre 2025).
31. Non-prolifération des armes de destruction massive (22 avril 2004 ; 6 août 2025).
32. Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud (11 juin 2004 ; 22 décembre 2025).
33. Consolidation et pérennisation de la paix (26 mai 2005 ; 26 novembre 2025).
34. La situation concernant l'Iraq (31 mai 2005 ; 2 décembre 2025).
35. Menaces contre la paix et la sécurité internationales (14 septembre 2005 ; 29 décembre 2025).
36. Non-prolifération (29 mars 2006 ; 23 décembre 2025).
37. Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest (9 août 2006 ; 18 décembre 2025).
38. La situation au Myanmar (15 septembre 2006 ; 22 décembre 2025).
39. Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée (14 octobre 2006 ; 7 mai 2025).

40. Maintien de la paix et de la sécurité internationales (25 juin 2007 ; 15 décembre 2025).
41. Paix et sécurité en Afrique (25 septembre 2007 ; 17 décembre 2025).
42. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales (6 novembre 2007 ; 7 octobre 2025).
43. Mise en œuvre des dispositions de la note de la Présidente du Conseil de sécurité parue sous la cote [S/2024/507](#) (27 août 2008 ; 14 novembre 2025).
44. La situation en Libye (22 février 2011 ; 19 décembre 2025).
45. La situation au Mali (4 avril 2012 ; 30 août 2023).
46. La situation en République populaire démocratique de Corée (22 décembre 2014 ; 12 juin 2024).
47. Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2016/53](#)) (25 janvier 2016 ; 31 octobre 2025).
48. Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine (11 avril 2022 ; 9 décembre 2025).
49. Lettre datée du 13 septembre 2022, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2022/688](#)) (15 septembre 2022 ; 21 septembre 2023).
3. On trouvera ci-après la liste des questions citées dans l'exposé succinct de 2025 ([S/2025/10](#) et [Add.1 à 52](#)) comme étant des questions dont le Conseil était saisi, mais qu'il n'a pas examinées en séance au cours de la période de trois ans allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. Les dates indiquées pour chaque question sont celles de la première et de la plus récente des séances que le Conseil y a consacrées.
50. La question Inde-Pakistan (6 janvier 1948 ; 5 novembre 1965).
51. La question de Hyderabad (16 septembre 1948 ; 24 mai 1949).
52. Lettre datée du 20 février 1958, adressée au Secrétaire général par le représentant du Soudan (21 février 1958 ; 21 février 1958).
53. Lettre datée du 11 juillet 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (18 juillet 1960 ; 5 janvier 1961).
54. Lettre datée du 31 décembre 1960, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des relations extérieures de Cuba (4 janvier 1961 ; 5 janvier 1961).
55. La situation dans le sous-continent indo-pakistanaï (4 décembre 1971 ; 27 décembre 1971).
56. Lettre datée du 3 décembre 1971, adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Algérie, de l'Iraq, de la République arabe libyenne et de la République démocratique populaire du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies (9 décembre 1971 ; 9 décembre 1971).
57. Plainte déposée par Cuba (17 septembre 1973 ; 18 septembre 1973).
58. La situation entre l'Iran et l'Iraq (26 septembre 1980 ; 31 janvier 1991).

59. Lettre datée du 1^{er} octobre 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (2 octobre 1985 ; 4 octobre 1985).
60. Lettre datée du 19 avril 1988, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies (21 avril 1988 ; 25 avril 1988).
61. Lettre datée du 2 février 1990, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (9 février 1990 ; 9 février 1990).
62. La situation en Géorgie (8 octobre 1992 ; 15 juin 2009).
63. Lettre datée du 28 février 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2014/136](#)) (28 février 2014 ; 5 avril 2022).
64. Lettre datée du 13 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2014/264](#)) (13 avril 2014 ; 23 mars 2022).
65. Lettre datée du 13 mars 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies ([S/2018/218](#)) (14 mars 2018 ; 6 septembre 2018).
4. Conformément aux dispositions de la note de la Présidente du Conseil de sécurité en date du 13 décembre 2024 ([S/2024/507](#)), les membres du Conseil ont passé en revue les questions figurant sur la liste des questions dont le Conseil est saisi. Il ressort par ailleurs de la note de la Présidente que les questions 50 à 65 ci-dessus pourraient être retirées de la liste en 2026, car elles n'ont pas été examinées par le Conseil en séance au cours de la période de trois ans allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.
5. Conformément à la procédure énoncée dans la note de la Présidente, les questions visées au paragraphe 4 ci-dessus seront retirées de la liste des questions dont le Conseil est saisi, à moins qu'un État Membre de l'Organisation informe la présidence du Conseil, avant le 28 février 2026, qu'il souhaite qu'une question risquant d'être retirée de la liste y soit maintenue, auquel cas elle y demeurera pour un an, sauf si le Conseil en décide autrement. Le retrait d'une question de la liste ne signifie pas que le Conseil ne puisse pas l'examiner ultérieurement s'il le juge nécessaire.
6. Le premier des additifs au présent exposé succinct, qui sera publié en février 2026, comportera une liste complète et mise à jour des questions dont le Conseil est saisi, indiquant celles qu'il aura examinées en séance depuis le 1^{er} janvier 2023. Par la suite, le premier additif publié chaque mois comportera une liste complète et mise à jour des questions dont le Conseil est saisi, indiquant celles qu'il aura examinées en séance depuis le 1^{er} janvier 2023. Pour s'acquitter de la tâche que lui assigne l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, le Secrétaire général publiera également, les semaines intermédiaires, un additif hebdomadaire à cet exposé succinct ne citant que les questions sur lesquelles le Conseil se sera prononcé pendant la semaine écoulée, ou précisant qu'il n'y a eu aucun changement pendant cette période.
7. Le premier additif publié en mars 2026 indiquera quelles questions, parmi celles qui sont visées au paragraphe 4 ci-dessus, le Conseil de sécurité aura décidé de maintenir sur la liste pour une année à la demande d'un État Membre et celles qui, au contraire, en auront été retirées.